Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 9

Artikel: Nos pages hélio : grandes réalisations en Suisse

Autor: PID:611,612,613,614,615,616

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nos pages hélio: Grandes réalisations en Suisse

Cette implantation représente une très faible surface bâtie puisqu'elle n'excède pas 20 000 m² pour un terrain total de 280 000 m² brut, ce qui correspond à environ 8% de la surface totale du terrain.
Les garages sont prévus de manière à réduire au minimum le parking destiné aux visiteurs et aux livreurs, afin de diminuer le bruit des moteurs chauffant, l'odeur, le claquement des portes et, surtout, d'empêcher que les gens garent leurs voitures à l'extérieur, afin de ne pas transformer le parc en dépôt de véhicules peu souhaitable.
Le programme de construction présente quatre catégories de bâtiments différents:

habitations,

églises et bâtiments à buts sociaux,

écoles et zone récréative,

centre d'achat.

Habitations
Les liaisons horizontales sont exprimées par les rez-de-chaussée des bâtiments qui ne comportent que les entrées des différentes cages d'escalier et seront utilisés comme cheminement couvert pour les piétons. Tous les trois niveaux une galerie couverte permet une semblable liaison et donne accès à plusieurs monte-charge, aux buanderies, et permet aux enfants de jouer à l'abri par temps de pluie.
Les liaisons verticales sont assurées par un ascenseur donnant accès à deux appartements par palier, soit près de quatre-vingt-dix ascenseurs. Ces derniers, réservés exclusivement à l'usage des habitants, seront doublés par des monte-charge permettant l'accès aux appartements d'objets encombrants (déménagements, transports de blessés, etc.).
Tous les appartements sont traversants, ce qui permet de profiter d'un ensoleillement maximum et assure une ventilation naturelle transversale. La surveillance des enfants jouant dans le parc est ainsi mieux assurée puisque la vue de l'appartement est ouverte des deux côtés de l'immeuble.
Chaque appartement a, par conséquent, deux façades largement ouvertes et deux murs portants qui assurent une isolation phonique optimale.
Deux catégories d'appartements sont prévues et représentent environ mille logements à caractère social et mille sept cents appartements résidentiels.
Cette réalisation comprend donc au total environ deux mille sept cents logements qui permettront une construction en série par divers procédés de préfabrication et d'industrialisation. Pour ce faire, il est indispensable que tous les appartements des trois catégories précitées soient construits selon le même type, seuls les appartements à caractère social subiront des simplifications de détail afin d'en diminuer le coût de construction.
Ainsi la surface des pièces (25 m² brut par pièce) sera identique dans chaque type, de même que l'aspect extérieur des immeubles.
Le chantier a débuté en 1964 et les premiers immeubles pourront être habités à fin 1965 à un rythme de six appartements par jour.

Eglises et bâtiments à buts sociaux
Le terrain est réservé pour la construction d'une église protestante et d'une église catholique avec leurs locaux paroissiaux.

Ecoles et zone récréative
Il est prévu un important groupe scolaire implanté dans la zone de verdure et complété par les terrains de sport qui permettront de créer une zone récréative, ces terrains servant, après les heures de classe, aux ébats des plus grands, alors que les petits enfants profiteront d'un aménagement de jardin où jeux, barbotoirs, sable les occuperont.

Centre d'achat
Le centre d'achat, situé au centre de la zone habitée, puisque les immeubles les plus éloignés se trouvent à moins de 350 m., comporte trois zones distinctes:
la place de stationnement,
7000 m² utiles à la disposition des magasins (alimentation, PTT, les différents commerces indispensables à une cité de 10 000 habitants: pharmacie, coiffeur, agence de voyages, banque, confection, ameublement, teinturerie, librairie, restaurants, tabacs, journaux, fleurs, radios, musique),
accès des marchandises aux dépôts des magasins par tunnel, ce qui supprime le stationnement des véhicules lourds et tous les bruits aériens qui pourraient gêner les habitants des immeubles.
Le centre d'achat peut donc être atteint de toute part à l'abri de la pluie, la rue intérieure du centre étant également couverte.